



Observatoire Économique et Statistique d'Afrique subsaharienne

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 36^{ème} RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION D'AFRISTAT

Bamako, les 27 et 28 septembre 2017

1. Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 36^{ème} réunion les 27 et 28 septembre 2017 à Bamako (Mali).
2. Étaient présents, les représentants des États membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Centrafrique, Congo, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo.
3. Ont également pris part aux travaux :
 - les représentants de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA) ;
 - les représentants de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de la Banque Centrale de République de Guinée (BCRG) ;
 - les deux membres cooptés du Comité de direction.
4. Ont assisté également :
 - les représentants des organisations suivantes : Association CESD-statisticiens pour le développement, Conférence des directeurs des écoles de statistique africaines (CODESA), Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) de la France, École nationale de la statistique et de l'analyse économique (ENSAE) de Dakar, École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan, Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) de Yaoundé, Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé, Ecole nationale d'économie appliquée et de management (ENEAM) de Cotonou et le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21).
5. Étaient absents :
 - les représentants de la Guinée, de Madagascar, de la France, de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la Banque africaine de développement (BAD), de la Commission de l'Union africaine (CUA), de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), de la Banque de la République du Burundi (BRB), de la Banque Centrale de Djibouti (BCD), de la Banque Centrale de Madagascar (BCM), de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) et de la Banque Centrale de l'Union des Comores (BCC).

6. La liste des participants est jointe en annexe 3.

7. Les questions inscrites à l'ordre du jour ont été rapportées par M. Cosme VODOUNOU, Directeur Général d'AFRISTAT, assisté de M. Paul-Henri NGUEMA MEYE, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT.

A) OUVERTURE DE LA REUNION

8. Les travaux ont été ouverts par M. Nicolas NDAYISHIMIYE, Directeur Général de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU), Président en exercice du Comité de direction, qui a souhaité la bienvenue aux participants et rappelé les principaux défis auxquels AFRISTAT est confronté. Il s'est réjoui du retour du Cabo Verde au sein du Comité (Cf. Annexe 2).

9. Après vérification du quorum (vingt États représentés sur vingt-deux attendus) et des pouvoirs des suppléants, le Président a constaté que le Comité pouvait valablement délibérer.

B) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER DE TRAVAIL

10. Le Comité a adopté son ordre du jour (Cf. Annexe 1) et son calendrier de travail.

C) EXAMEN DE L'ETAT D'AVANCEMENT AU 30 JUIN 2017 DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2017 D'AFRISTAT, Y COMPRIS LE COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS DES PRECEDENTES REUNIONS STATUTAIRES

11. La Direction générale a présenté son rapport sur l'état d'avancement au 30 juin 2017 de l'exécution du Plan d'action 2017 d'AFRISTAT qui rend compte des réalisations, des difficultés observées et des perspectives pour la période restante. Elle a également procédé à une présentation de l'état de la mise en œuvre des recommandations et décisions des précédentes réunions statutaires. Ainsi, sur les dix-neuf recommandations et décisions, six (6) ont été totalement exécutées et quatre (4) l'ont été partiellement. Elle a exposé les observations du Conseil scientifique sur ce rapport.

12. Dans sa présentation, la Direction générale a noté que les activités menées ont concerné tous les six sous-programmes de travail de l'Observatoire et que le taux global d'exécution des activités est estimé à 51,4%, contre 48,9% à la même période de l'année dernière. Elle a indiqué que cette amélioration du taux d'exécution des activités est la résultante d'une situation financière moins tendue du fait de l'action conjuguée des États membres et des partenaires techniques et financiers.

13. Malgré cette situation relativement reluisante, le Comité a aussi été informé que l'exécution des activités du premier semestre a été perturbée principalement par les problèmes d'alimentation en électricité et les retards des décaissements sur certains projets. Il s'est également préoccupé de la fragilité de la situation financière d'AFRISTAT du fait du non recouvrement des arriérés et des contributions des États membres.

14. Le Comité a été informé de certaines activités réalisées au cours des premiers mois du second semestre 2017, en particulier la poursuite du plaidoyer pour la mobilisation des ressources, les appuis directs aux pays et les activités menées avec les partenaires au développement, notamment la Banque africaine de développement, la Commission de l'UEMOA et la FAO.

15. Le Comité a félicité la Direction générale pour les résultats obtenus et les efforts déployés pour réaliser les activités programmées malgré les difficultés évoquées. Il a fait siennes les observations et

recommandations de la 22^{ème} réunion du Conseil scientifique sur l'état d'exécution du Plan d'action 2017 au 30 juin 2017, à savoir, la nécessité de :

- i. poursuivre ses appuis aux Écoles de statistique africaines et mettre à leur disposition les supports de cours développés par les experts d'AFRISTAT ;
- ii. rendre plus visibles les activités de développement méthodologique d'AFRISTAT en diffusant les documents produits ;
- iii. finaliser et/ou actualiser certains documents méthodologiques et veiller à leur mise en ligne sur le site Internet d'AFRISTAT.

16. De plus, il a souhaité une implication plus affirmée d'AFRISTAT dans la mise œuvre des agendas 2030 des Nations unies et 2063 de l'Union africaine. A cet effet, il a demandé à la Direction générale de renforcer sa visibilité à travers sa participation aux rencontres internationales traitant des questions relatives aux ODD et aux domaines émergents. Il s'est aussi penché sur l'insuffisance de la diffusion, par l'Observatoire, de ses bonnes pratiques et avancées ainsi que celles de ses États membres.

17. Le Comité a pris acte du rapport d'activité 2017 au 30 juin 2017 et a encouragé la Direction générale à poursuivre efficacement l'exécution des activités de son plan d'action 2017 pour le reste de l'année.

D) EXAMEN ET ADOPTION DU PROJET DE PLAN D'ACTION 2018 D'AFRISTAT

18. La Direction générale a présenté le Plan d'action 2018 d'AFRISTAT. Ce plan renferme les activités non achevées du Plan d'action de 2017. Il contient également les nouvelles actions issues des recommandations des réflexions stratégiques sur l'avenir d'AFRISTAT à l'horizon 2025. Il comprend aussi les activités suscitées lors des sessions des instances statutaires et les nouvelles initiatives sous-régionales, régionales et internationales.

19. Le Comité a félicité la Direction générale pour la pertinence des activités programmées et de l'ambition affichée dans le Plan d'action 2018 qui mettent en exergue la prise en charge des domaines émergents (ODD, démarche qualité, statistiques agricoles, changement climatique...) et la consolidation des appuis sur des thématiques d'assistance traditionnelle (comptabilité nationale, enquêtes, conjoncture,...). Il a salué la démarche adoptée qui met en évidence les hypothèses retenues et les risques liés à sa mise en œuvre. Il a aussi fait siennes les recommandations et les propositions ci-dessous du Conseil scientifique sur ce Plan d'action :

- i. tenir compte du démarrage des activités du Centre panafricain de formation statistique dans sa programmation ;
- ii. bien délimiter ses domaines d'intervention en rapport avec ceux des autres partenaires en mettant en avant le principe de subsidiarité ;
- iii. tirer partie du cadre offert par la revue Stateco pour valoriser les activités entreprises et/ou menées par AFRISTAT dans ses différents domaines d'intervention ;
- iv. valoriser les travaux de recherche effectués par les stagiaires en procédant à la publication et à la diffusion de ceux qui auraient été jugés excellents.

20. Toutefois, le Comité s'est interrogé sur les démarches utilisées pour l'identification des besoins des États membres et l'estimation des coûts des activités. Il a demandé à la Direction générale de renforcer les aspects liés à la visibilité des actions menées par l'Observatoire, les pays et les Écoles de statistique africaines et de veiller à mieux coordonner les activités en recherchant la synergie entre les interventions des différents partenaires. A cet effet, il a exhorté les États membres à communiquer systématiquement à AFRISTAT toutes les initiatives qu'ils entreprennent avec leurs partenaires.

21. Le Comité a aussi demandé à la Direction générale de tenir compte des nouvelles demandes spécifiques exprimées par les pays pour la finalisation du Plan d'action 2018.

22. Tenant compte des contraintes financières qui conditionnent la réalisation de ce programme, le Comité exhorte les États membres à verser leurs contributions afin de permettre à l'Observatoire de bien remplir les missions qui lui ont été confiées.

23. Le Comité a adopté le Plan d'action 2018 sous réserve de la prise en compte des observations formulées.

E) QUESTIONS D'ORDRES ADMINISTRATIF, BUDGETAIRE ET FINANCIER

24. Au plan administratif, la Direction générale a présenté l'état de l'exécution du budget 2017 au 30 juin 2017 et le projet de budget 2018; elle a rappelé les propositions pour le renouvellement de certains membres des instances statutaires.

E.1 Exécution du budget 2017 au 30 juin 2017

25. La Direction générale a présenté le niveau d'exécution des dépenses du budget 2017 au 30 juin 2017. Elle a mis l'accent sur le niveau actuel de ses ressources ainsi que sur les projections budgétaires pour le reste de l'année.

26. A la date du 30 juin 2017, les dépenses consolidées d'AFRISTAT s'élèvent à 3 039 714 335 francs CFA correspondant à un taux d'exécution de 46,4%. Dans le même temps, la mobilisation des recettes totales a atteint 6 070 647 137 francs CFA, soit un taux de réalisation de 92,7%. Elle a indiqué que la mobilisation élevée des recettes est surtout le fait des partenaires (118,9%). En effet, certains projets qui n'ont pas été pris en compte en 2016 lors des prévisions budgétaires sont arrivés à maturité au début de l'année 2017.

27. Pour l'ensemble de l'année 2017, la Direction générale estime le taux d'exécution prévisionnel des dépenses consolidées d'AFRISTAT à 113,5% contre 158,5% pour les recettes totales.

28. Le Comité a apprécié les efforts fournis par la Direction générale dans la maîtrise des dépenses, la diversification des sources de financement et la mobilisation des contributions des États membres.

E.2 Examen et adoption du projet de budget 2018

29. Le Comité de direction a examiné le projet de budget consolidé (Fonds AFRISTAT et Partenaires au développement) de la Direction générale au titre de l'exercice 2018. Ce dernier est équilibré en dépenses et en recettes à cinq milliards six cent trente millions neuf cent quarante-cinq mille quatre cent (5 630 945 400) francs CFA. Il est alimenté par le Fonds AFRISTAT à hauteur de 38,6%. Globalement, le budget de l'exercice 2018 est en baisse de 14% par rapport à 2017 en raison de la fin de nombreux projets et du non

recrutement de personnels additionnels initialement prévus. Les principales hypothèses retenues pour l'élaboration de ce budget sont les suivantes :

- la tenue des engagements pris par les Etats membres, notamment le respect de la date butoir du 31 décembre 2017 pour le versement des quotes-parts ;
- la reprise des activités financées sur le Fonds AFRISTAT dans de meilleures conditions ;
- la poursuite de l'exécution des activités des programmes et projets financés par les partenaires ;
- la perspective favorable du démarrage, dans les délais annoncés, des activités du Programme de comparaison internationale PCI-Afrique 2017 ;
- le respect de l'engagement de financement des concours à travers la convention de partenariat avec le Groupe des écoles d'économie et statistiques (GENES) ;
- la régularisation progressive du versement des cotisations patronales aux experts et au personnel hors catégorie conformément aux dispositions du statut du personnel d'AFRISTAT.

30. Le Comité a encouragé la Direction générale à poursuivre efficacement la mobilisation et la diversification des ressources pour le financement des activités de son Plan d'action 2018.

31. Le Comité a adopté le budget consolidé au titre de l'exercice 2018 équilibré en dépenses et en recettes à la somme de cinq milliards six cent trente millions neuf cent quarante-cinq mille quatre cent (5 630 945 400) FCFA.

E.3 Désignation des membres des instances statutaires

32. Le Comité a rappelé les mesures prises lors de sa 35^{ème} session tenue à Abidjan en avril 2017 afin de remplacer les membres des instances statutaires d'AFRISTAT en fin de mandat au Conseil scientifique. A cet effet, au titre des représentants des utilisateurs, le Sénégal est à nouveau invité à proposer un candidat pour remplacer celui du Niger dont le mandat est arrivé à expiration depuis le 31 décembre 2014. Madagascar est, pour sa part, sollicité pour proposer le deuxième membre choisi parmi les personnalités des milieux économiques et syndicaux.

F) QUESTIONS SPECIFIQUES

33. En questions spécifiques, la Direction générale a présenté successivement :

- i. la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006 – 2015 ;
- ii. la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2016 – 2025 ;
- iii. la situation des contributions des partenaires aux activités d'AFRISTAT sur la période 2016-2025 ;
- iv. le projet de Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) au titre de la période 2017-2021.

F.1 Situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006 – 2015

34. Concernant la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015, le taux de mobilisation est évalué au 04 septembre 2017 à 47%. Il correspond à une mobilisation globale de 8,163 milliards de FCFA

contre une estimation attendue de 17,155 milliards de FCFA. Les États membres ont déjà versé 5,539 milliards de FCFA, soit 80,5% de leur contribution sur un montant total de 6,884 milliards de FCFA. Seule la France a versé entièrement sa contribution pour un montant de 2,624 milliards de FCFA (4 millions d'Euros) au titre des autres sources.

35. Le Comité a invité tous les Directeurs généraux des États membres en retard de leurs contributions à renforcer le plaidoyer auprès de leurs autorités compétentes pour libérer leurs arriérés afin de contribuer au bon fonctionnement de l'Observatoire.

F.2 Situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2016 – 2025

36. S'agissant de la situation du Fonds AFRISTAT 2016-2025, le taux de mobilisation est passé de 6,5% au 31 mars 2017 à 8,4% au 04 septembre 2017. Il correspond à une mobilisation globale de 2,591 milliards de FCFA contre une estimation attendue de 30,7 milliards de FCFA.

37. Les Etats membres ont déjà versé 1,935 milliards de FCFA soit 10,3% de leur contribution en hausse de 3,1 points par rapport au 31 mars 2017. Le montant total attendu des Etats est de 18,705 milliards de FCFA.

38. La France a versé 50% de la contribution qu'elle a annoncée, soit un montant de 656 millions de FCFA (soit 1 million d'Euros); ce qui représente 5,09% des contributions attendues au titre des autres sources.

39. Le Comité de direction a félicité les États membres qui ont débuté le versement de leurs contributions au titre du Fonds AFRISTAT 2016-2025. Il a demandé aux Directeurs généraux de poursuivre le plaidoyer auprès de leurs autorités afin de libérer leur quote-part conformément à la Décision n°01/CM/2014 du 03 avril 2014 du Conseil des Ministres fixant l'échéance de versement des contributions des États au 31 décembre 2017. Le Comité s'est aussi préoccupé du risque de non-respect de cette échéance et a encouragés les États à s'inspirer de l'exemple du Mali qui a libéré la totalité de sa contribution au titre du Fonds AFRISTAT 2016-2025.

40. A la suite d'un tour de table, le Comité a été informé des démarches entreprises par tous les États membres en vue de la libération prochaine de leurs contributions au titre du Fonds AFRISTAT 2016-2025. Il a demandé à tous les Directeurs généraux de s'impliquer davantage dans le plaidoyer auprès de leurs autorités afin de doter AFRISTAT des ressources financières requises lui permettant de remplir convenablement ses missions.

41. La Direction générale a aussi informé le Comité que la requête de la Présidente du Conseil des Ministres d'AFRISTAT pour leur participation au Fonds AFRISTAT 2016-2025 à la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Centrale de l'Union des Comores (BCC) a reçu un écho favorable et sont en cours de traitement. La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a promis d'y donner une suite ultérieurement.

F.3 Situation des contributions des partenaires aux activités d'AFRISTAT sur la période 2016-2025

42. Concernant la contribution des partenaires aux activités d'AFRISTAT, à la date du 04 septembre 2017, les versements enregistrés proviennent de la BAD, de la FAO, de PARIS21, du CESD Statisticiens

pour le développement, d'Expertise France et des Commissions de l'UEMOA et de la CEMAC. En 2016-2017, ces partenaires ont déjà mis à la disposition d'AFRISTAT un montant de 8 944 781 943 FCFA.

F.4 Examen et adoption du projet de Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) au titre de la période 2017 – 2021.

43. La Direction générale a présenté le projet de Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2017-2021 ainsi que les avis du Conseil scientifique sur ce document. Elle a attiré particulièrement l'attention du Comité sur la nécessité d'actualiser le cadre de programmation des activités d'AFRISTAT pour la période indiquée. Ce projet de PSTA 2017-2021 est structuré en quatre parties :

- i. Contexte et justification ;
- ii. Mission et vision d'AFRISTAT, et objectif global du programme de travail 2017-2021 ;
- iii. Stratégie d'intervention d'AFRISTAT ;
- iv. Conditions de réussite de la mise en œuvre du programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2017-2021.

44. Le document est complété par des annexes : la logique d'intervention, des prévisions des effectifs pour la période, un cadre logique du programme de travail 2017-2021 d'AFRISTAT et un glossaire.

45. La Direction générale a également rappelé les cinq orientations stratégiques du PSTA à savoir ;

- i. Poursuite de la consolidation des acquis en vue de leur durabilité ;
- ii. Élargissement des interventions aux nouveaux domaines en rapport avec les initiatives nationales, régionales et internationales de développement de la statistique et promotion des méthodes alternatives et complémentaires ;
- iii. Inscription de l'action d'AFRISTAT dans une dynamique de réponse aux sollicitations de son élargissement à d'autres Etats et renforcement de son positionnement sur l'échiquier statistique africain ;
- iv. Diversification et mobilisation des Fonds ;
- v. Renforcement des capacités internes d'AFRISTAT et adaptation de son cadre institutionnel au contexte des mutations des systèmes statistiques nationaux et internationaux.

46. Le Comité a pris acte des observations du Conseil scientifique sur ce projet qui se présentent comme suit :

- i. l'impact éventuel que pourrait entraîner la révision du Traité portant création d'AFRISTAT sur la mise en œuvre du PSTA 2017-2021 ;
- ii. la mise en place d'une gestion des demandes d'appui plus ouvertes venant à la fois des INS et des autres structures sectorielles des pays membres. L'Observatoire est invité à prendre les précautions nécessaires pour ne pas perturber le rôle de coordination assuré par les INS.

47. Par ailleurs, il a demandé à la Direction générale de :

- i. Veiller à définir une cible indicative pour chacune des actions prévues du programme ;

- ii. reformuler la partie relative aux conditions de réussite qui fait de la révision du traité l'élément déclencheur de la mise en œuvre efficace du PSTA 2017-2021.

48. Le Comité a félicité la Direction générale pour la qualité du projet. Il l'a aussi encouragée pour les ambitions affichées dans le PSTA 2017-2021.

49. Sous réserve de la prise en compte des observations formulées, le Comité a adopté le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2017-2021 et a demandé à la Direction générale d'en rendre compte au Conseil des Ministres avant sa large diffusion.

G) QUESTIONS DIVERSES

G.1 Questions diverses proposées par les participants

50. Sur ce point de l'ordre du jour, les représentants des pays et organisations suivants ont partagé des informations : Association CESD-Statisticiens pour le développement, la CODESA, l'Insee, PARIS21, le Sénégal et AFRISTAT.

(i) Association CESD-Statisticiens pour le développement

51. Le représentant du CESD-Statisticien pour le développement a indiqué que son organisation a :

- i. engagé la réflexion visant à trouver les moyens susceptibles de prendre le relais du Fonds CESD-Statisticiens qui arrive à épuisement en 2018. L'option de créer une fondation pour la mobilisation des ressources pour continuer à soutenir la réalisation du programme de travail triennal glissant des ESA et d'AFRISTAT est retenue. Dans l'immédiat, un appel est lancé à tous les membres du Comité de direction pour aider à identifier, dans les secteurs public et privé, des sponsors pour la fondation. Ultérieurement, les volontaires disposés à participer à la mise sur pieds de la fondation seront recherchés ;
- ii. proposé l'élaboration d'un modèle de loi statistique générique au profit des Etats membres d'AFRISTAT. Deux membres de l'Association se sont portés volontaires pour élaborer ce document qui pourrait être examiné par les Directeurs généraux des INS à l'occasion d'un atelier organisé en marge d'une réunion du Comité de direction. Un tel document faciliterait la mise à jour des législations statistiques dans les pays car il sera source de réduction des coûts, d'une part, et facilitera l'harmonisation de l'ossature des textes élaborés d'autre part.

(ii) CODESA

52. Le représentant de la CODESA a:

- i. remercié le Comité de Direction et la Direction générale d'AFRISTAT pour leur soutien aux ESA à travers la contribution au financement des concours communs d'entrée dans les écoles. il se réjouit de l'annonce du renouvellement et de la signature d'une convention avec le GENES pour le financement des concours d'entrée dans les ESA pour au moins les trois prochaines années ;
- ii. annoncé l'ouverture cette année d'un Master en statistique agricole à l'ENSEA d'Abidjan et à l'ISSEA de Yaoundé avec l'appui de la stratégie globale en statistique agricole et AGROST.

- Pour la rentrée 2018 du Master, la publicité sera faite plus tôt pour donner aux lauréats plus de temps pour la recherche des bourses d'étude ;
- iii. informé sur la nomination de M Abdou DIOUF comme nouveau Directeur de l'ENSAE de Dakar. A la suite de son prédécesseur, il continuera d'apporter sa contribution à l'essor des activités du réseau ;
 - iv. indiqué la réforme intervenue dans le cursus de formation des statisticiens pour favoriser la progression interne. Les Adjointes techniques de la statistique (AD) et les techniciens supérieurs de la statistique (TSS) ayant réussi au concours ITS B pourront être admis en 3ème année du cycle des Ingénieurs des travaux statistiques voie A ;
 - v. mentionné l'ouverture d'un Master en Data Science dans le cadre d'une collaboration entre l'ENSEA d'Abidjan et les écoles polytechniques de Paris (France) et de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire). Ce projet bénéficie du mécénat de Orange Côte d'Ivoire et de Orange France ;
 - vi. annoncé l'organisation, dans le cadre du PRCS-BAD 4.2, de quatre ateliers régionaux sur les thèmes de : l'économie locale, les statistiques de l'éducation, la macroéconomie et l'intégration régionale. Les invitations seront lancées prochainement pour la participation à ces rencontres ;
 - vii. indiqué que :
 - a. l'ENSEA est associé à la mise en place d'un réseau des instituts de formation statistique initié par les Nations unies pour mener des réflexions sur la production des indicateurs des ODD ;
 - b. la Banque mondiale organise, à travers sa division chargée des enquêtes sur les conditions de vie des ménages, des formations de formateurs en techniques d'analyse des données d'enquêtes sur le bien-être. Ces formations seront ensuite proposées à l'attention des INS ;
 - c. le Centre d'excellence statistique africain intervient dans les domaines de la formation initiale, la formation continue et la recherche. Dans ce dernier cadre, le Centre recueille les besoins en matière de formation, de production méthodologique et de recherche sur les problématiques courantes.

(iii) Insee

53. Les représentantes de l'Insee ont informé le Comité de :

- i. l'organisation, du 12 au 14 juin 2018 à Paris des Journées de méthodologie statistique. L'appel à contribution pour cette rencontre qui rassemble la communauté scientifique est déjà ouverte. Pour toute information consulter le lien :
HTTP://JMS.INSEE.FR/INDEX.PHP?PHP_ACTION=&R=1&LIMITE=&LISTE=&LARGEUR=1366
- ii. la publication du numéro spéciale de Stateco n°111 qui présente le panorama de la situation des comptes nationaux dans la région. Ce document accessible en ligne a été également envoyé, en deux exemplaires, aux INS dans son format papier. Actuellement, un numéro spécial sur les écoles est en cours de préparation ;

- iii. la production par l'Insee d'un dépliant sur la disponibilité des indicateurs sur les ODD en France. Ce document qui est téléchargeable sur le site de l'Insee (insee.fr) présente également deux exemples de calcul d'indicateurs ;
- iv. la bonne organisation du séminaire du Cefil en juillet 2017 sur le thème « Répertoires d'entreprises et classifications économiques » qui a enregistré la participation de vingt deux experts des États membres. L'Insee souhaite avoir un retour sur les acquis des différents séminaires au niveau des pays bénéficiaires.

(iv) PARIS21

54. Le représentant de PARIS21 a salué la bonne collaboration entre AFRISTAT et son institution. Il a aussi évoqué la préparation par son organisation d'un document d'étude sur le financement de la statistique dans trois pays. Par ailleurs, il a indiqué que le programme de travail de son institution, au titre de l'année 2018, est en cours de préparation. A cet effet, il est disposé à recevoir toutes idées d'activités à mener dans ce cadre.

(v) Sénégal

55. La représentante du Sénégal a informé le Comité de la nomination de M. Babacar NDIR au poste de Directeur Général de l'ANSD en remplacement de de M. Aboubacar Sédikh BEYE appelé à d'autres fonctions.

(vi) AFRISTAT

56. L'Observatoire a fourni des informations sur :

- i. le démarrage de la mise en œuvre du projet de suivi des objectifs de développement durable en Afrique qui est une initiative financée par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) de France à concurrence de 500.000 euros et dont la gestion est confiée à Expertise France. Ce projet qui va s'exécuter sur deux ans (juillet de 2017-juillet 2019) a pour principal objectif d'offrir à la communauté statistique d'Afrique francophone un cadre de réflexion intégrée sur les ODD qui favorisera la valorisation des bonnes pratiques observées dans les Etats membres d'AFRISTAT à l'échelle du continent. Les ESA, l'IFORD, AFRISTAT et ses Etats membres en sont les premiers bénéficiaires. Dans le même temps, ils participent aux différents organes de gouvernance du projet au côté de l'Insee, du GENES, d'Expertise France et du MEAE ;
- ii. la signature de la convention avec la BAD pour la supervision par AFRISTAT des travaux du cycle 2017 du PCI-Afrique dans trente (30) pays du continent. Comme à l'accoutumée, ce programme va couvrir les domaines des statistiques des prix et de la comptabilité nationale. Les pays seront consultés incessamment sur leur conformité par rapport aux conditions de réception des fonds et les modalités de mise en œuvre des activités. Si le calendrier de décaissement est respecté par la BAD, la phase opérationnelle du programme va démarrer en novembre 2017 ;

- iii. le démarrage des activités du Projet IHPC de la CEMAC est effectif depuis la réception de la première tranche de financement du projet. L'équipe projet est constituée et l'atelier de lancement et d'information est prévu en fin octobre 2017 à Yaoundé.

57. M. Bocar TOURE, Directeur sortant de l'ENSAE de Dakar, a informé le Comité qu'il a été promu Conseiller du Directeur Général de l'ANSD. Il a également tenu à remercier le Comité pour tout l'appui que ce dernier a apporté aux ESA durant les neuf (9) ans pendant lesquels il a été invité à ses assises. Il retient particulièrement la spontanéité avec laquelle le Comité a instruit la Direction générale d'AFRISTAT de participer au financement des concours communs d'entrée dans les ESA en 2012 et les appuis toujours grandissant que l'ENSAE de Dakar a obtenu de l'Observatoire depuis cette même année..

G.2 Dates et lieu de la 37^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

58. La trente-septième réunion du Comité de direction se tiendra en avril 2018. Le lieu et les dates précises seront déterminés ultérieurement.

H) ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA RÉUNION

59. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sereine et empreinte de cordialité. Le Comité félicite la Direction générale pour la qualité des documents présentés et la bonne organisation des travaux. Il exprime sa gratitude au gouvernement et au peuple du Mali pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité dont ses membres ont été l'objet pendant leur séjour à Bamako.

60. Le Président du Comité ayant constaté que l'ordre du jour était épuisé, a clos la réunion.

Fait à Bamako, le 28 septembre 2017

Pour le Comité de direction d'AFRISTAT,

Le Président

Nicolas NDAYISHIMIYE,

Directeur Général de l'Institut de Statistiques et
d'Études Économiques du Burundi (ISTEEBU)

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
3. Examen du rapport sur l'état d'avancement au 30 juin 2017 de l'exécution du Plan d'action 2017 d'AFRISTAT, y compris le compte rendu de la mise en œuvre des recommandations et décisions de la 35^{ème} réunion du Comité de direction.
4. Examen et adoption du projet de plan d'action annuel 2018
5. Questions d'ordres administratif, budgétaire et financier
 - (i) Exécution du budget 2017 au 30 juin 2017
 - (ii) Examen et adoption du projet de budget 2018.
6. Questions spécifiques
 - (i) Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006 – 2015 et 2016 – 2025.
 - (ii) Examen et adoption du projet de Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) au titre de la période 2017 – 2021.
7. Questions diverses
 - (i) Questions diverses proposées par les participants.
 - (ii) Date et lieu de la 37^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT.
8. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
9. Clôture de la réunion.

ANNEXE 2 : Discours de Monsieur M. Nicolas NDAYISHIMIYE, Président du Comité de Direction, prononcé à l'occasion de l'ouverture de la trente-troisième réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

Bamako, 27-28 septembre 2017

**Mesdames et Messieurs les membres du Comité de direction d'AFRISTAT,
Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,
Messieurs les représentants des partenaires d'AFRISTAT,
Honorables invités,**

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je vous souhaite la bienvenue à Bamako et vous remercie d'avoir bien voulu répondre à l'invitation qui vous a été adressée pour participer à la trente-sixième réunion du Comité de direction de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT).

Aussi, permettez-moi au nom des délégués des Etats membres et en mon nom propre, de remercier très sincèrement les autorités et le peuple Maliens pour l'accueil empreint de cordialité qui nous a été réservé depuis notre arrivée à Bamako, ainsi que pour toutes les dispositions qui ont été prises, en vue de permettre la tenue dans des conditions excellentes, de cette rencontre.

Je salue aussi la présence parmi nous de M. Gabriel BATSANGA, qui vient d'être nommé au poste de Directeur Général de l'Institut national de la statistique du Congo et qui prend part à nos travaux pour la première fois à ce titre.

Au nom des membres du Comité de direction et en mon nom propre, je lui adresse nos vives félicitations et lui souhaite pleins succès dans ses nouvelles missions.

Permettez moi aussi de noter la présence de M. Celso Soares RIBEIRO, Vice-Président de l'Institut national de la statistique qui a répondu positivement à notre invitation après plusieurs années d'absence à nos réunions statutaires.

Enfin, je fonde l'espoir que, malgré un emploi du temps très chargé j'imagine, vous passerez un séjour agréable dans cette merveilleuse ville de Bamako aux abords du fleuve Niger appelé « le JOLIBA » au Mali.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, l'année 2015 a marqué la fin du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT 2010-2015 et constitué une année charnière entre ce dernier programme et le prochain. Pour assurer une transition harmonieuse, la Direction générale avait élaboré un plan d'action 2015-2017 dont la mise en œuvre a permis d'enregistrer des résultats très satisfaisants dans divers domaines. Ainsi, sans être exhaustif, il me plait de souligner, entre autres :

au plan institutionnel, la réalisation de l'étude approfondie sur la restructuration institutionnelle d'AFRISTAT pour tenir compte de son développement actuel et futur et l'évaluation finale du PSTA 2011-2015;

au plan technique, le développement des méthodologies d'élaboration d'indices des prix de la production industrielle et des services, des indices du coût de la construction et d'un manuel d'élaboration de comptes nationaux trimestriels et la révision des nomenclatures d'activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA) et des nomenclatures de produits des Etats membres d'AFRISTAT (NOPEMA).

enfin, AFRISTAT a poursuivi ses actions de formation dans plusieurs domaines et a renforcé ses relations avec les écoles de statistique africaines.

Je salue particulièrement toutes ces initiatives prises par AFRISTAT pour accompagner les Etats membres et sa forte implication dans la mise en œuvre de plusieurs programmes et projets développés avec ses

partenaires notamment les Commissions de l'UEMOA et de la CEMAC, la BAD, PARIS21, la FAO, Expertise France, la CEA et la France.

C'est l'occasion pour moi de remercier, en nos noms à tous, les partenaires techniques et financiers pour les soutiens multiformes qu'ils ont apportés et qu'ils apportent encore pour le renforcement de la statistique dans les Etats membres. Nous restons attachés à ces appuis et nous espérons voir d'autres partenaires adhérer à l'action que mène AFRISTAT.

Par la même occasion, je réitère aussi nos félicitations à la Direction générale pour les appuis qu'elle continue d'apporter à nos Etats et pour la bonne gestion des projets de coopération qui se manifeste par la confiance en elle placée par nos partenaires.

Mesdames, Messieurs,

Au cours de cette session, outre les dossiers traditionnels qui vous sont soumis, les travaux porteront sur la question cruciale de la reconstitution des ressources d'AFRISTAT et sur le projet de Programme Stratégique de Travail d'AFRISTAT (PSTA) au titre de la période 2017 - 2021.

Concernant la mobilisation des financements, la Direction générale a enregistré le versement des contributions au titre du Fonds AFRISTAT 2006-2015 et du Fonds 2016-2025 de certains Etats membres.

A cet effet, je voudrais insister particulièrement sur le rôle que vous devez jouer, en vos qualités de proches collaborateurs des membres du Conseil des Ministres, auprès des autorités compétentes de nos Etats pour la mobilisation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015 et au Fonds AFRISTAT 2016-2025.

Enfin, je saisis cette occasion pour féliciter les pays qui se sont acquittés de leur contribution au Fonds 2006-2015 et ceux qui ont libéré une partie de leur quote-part au Fonds 2016-2025. Je salue particulièrement le Mali qui est le premier pays ayant libéré l'intégralité de sa contribution au Fonds AFRISTAT 2016-2025 malgré les enjeux sécuritaires qu'il connaît. Je vous encourage et vous invite à lui emboîter le pas afin de doter notre institution de ressources suffisantes pour assurer ses missions.

Je vous invite à travailler avec objectivité et responsabilité afin de doter notre institution des moyens de travail à la hauteur des attentes des Etats. Je suis convaincu que nous parviendrons à assumer notre mandat avec professionnalisme.

Je n'ai aucun doute que tous les points inscrits à l'ordre du jour de notre réunion seront examinés, comme d'habitude, avec sérénité et sérieux à travers des débats de qualité. Je vous souhaite, à tous et à toutes, un agréable séjour à Bamako.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux de la trente-sixième réunion ordinaire du Comité de direction d'AFRISTAT.

Je vous remercie.

ANNEXE 3 : LISTE DE CONFIRMATION DE PARTICIPATION A LA 36EME REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT, A BAMAKO

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
Au titre des Etats membres					
01	AHAMIDE Armelle	BENIN	Directrice Générale Adjointe	Institut national de la statistique et de l'analyse économique 01 BP 323 Cotonou	Tél. : (229) 21 30 82 44 - 45 Fax : (229) 21 30 82 46 Email : INSAE@INSAE-BJ.ORGAAHAMIDE@INSAE-BJ.ORG
02	SANE Aïssata CONGO	BURKINA FASO	Directrice Générale Adjointe	Institut national de la statistique et de la démographie 01 BP 374 Ouagadougou 01	Tél : (226) 35 37 62 04 Mobile : (226) 70 29 45 38 Fax : (226) 35 37 62 26 Email : SANEAISSATA@YAHOO.FR
03	NDAYISHIMIYE Nicolas	BURUNDI	Directeur Général	Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi BP 1156 Bujumbura	Tél : (257) 22 22 67 29 / 22 22 21 49 Fax : (257) 22 22 26 35 Email : ISTEEBUBDI@GMAIL.COM ou NDAYISHIMYENICOLAS@GMAIL.COM
04	RIBEIRO CelsoSoares	CABO VERDE	Vice-Président	INE C.P. 116 Praia CABO VERDE	Tél : (238) 26 13 827 / 39 60 Mail : CELSO.SOARES@INE.GOV.CV
05	NEPETSOUN	CAMEROUN	Chef de Département des synthèses économiques	Institut national de la statistique BP 134 Yaoundé	Tél : (237) 22 22 04 45 Mob : (237) 699 432 381 – 677 169 056 Fax : (237) 22 23 24 37 Email : NEPETSOUN@YAHOO.FR

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
06	ALI Blaise Bienvenu	CENTRAFRIQUE	Directeur Général	Institut centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales Rue Gamal Abdel Nasser BP 696 Bangui	Tél. : (236) 21 61 72 61 Mob : (236) 72 26 30 33 / 75 40 88 82 E-mail : BLAISEBIENVENU@YAHOO.FR ou BLAISEBIENVENUA@GMAIL.COM
07	HamidouSaidOunais	COMORES	Directeur Général Adjoint	INSEED BP. 131 Moroni	Tél : (269) Mob : (269) 351 25 17 E-mail : OUNAIS1@YAHOO.FR
08	BATSANGA Gabriel	CONGO	Directeur Général	Institut National de la Statistique BP. 2031 Brazzaville	Tél : (242) 05 558 64 59 / 05 050 60 55 Email : CNSEE@HOTMAIL.FR ; GBATSANGA@YAHOO.FR
09	TAPE Christian	COTE D'IVOIRE	Directeur Général Adjoint chargé des activités de Production statistique	INS 01 BP. V55 Abidjan 01	Tél : (+225) 20 21 05 38 / 20 21 63 27 Email : INS_RCI@YAHOO.FR CHRIST_TAPE@YAHOO.FR
10	KONATE SekouTidiani	DJIBOUTI	Conseiller Technique du Directeur	Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques BP. 1846, Djibouti	Mobile : +253-77-813322 Tél (Bur) : +253-21-357876 E-mail : ST_KONATE@YAHOO.COM
11	Jean nestor NGUEMA MEBANE	GABON	Directeur Général Adjoint	Direction Générale de la Statistique B.P. 2119 Libreville	Tél : (241) 07 39 65 83 E-mail : NGUEMAJN1958@GMAIL.COM
12	Suandé CAMARA	GUINEE BISSAU	Directeur Général	Institut national de la statistique Av. Amilcar Cabral, n° 37, CP n° 6 Bissau	Tél : (Bureau) (245) 594 56 41 Tél : (Mobile) (245) 96 665 83 23 / 96 521 57 63 Email : SUANDEC@YAHOO.COM.BR INEGBISSAU@GMAIL.COM

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
13	Simplicio Marcos Ncogo MANE OBONO	GUINEE EQUATORIALE	Inspecteur Général	INEGE Malabo	Tél : (240) 222 241 364 / 66 559 854 Fax : (240) 222 196 724 / 222 709 732 Email : SMMNCOGO@INEGE.GQ
14	KONE Harouna	MALI	Directeur Général	Institut national de la statistique B.P. 12 Bamako	Tél : (223) 20 22 24 55 Fax : (223) 20 22 71 45 Email : HAROUNKONE@YAHOO.FR
15	TalebAbderrahmaneould EL MAHJOURD	MAURITANIE	Directeur Général Adjoint	Office national de la statistique BP 240 Nouakchott	Tél : (222) 45 25 50 31 Mob : (222) 22 58 47 00 / 46 58 47 00 Fax : (222) 4525 51 70 E-mail : TMAHJOURD@GMAIL.COM
16	ALICHINA KOURGUENI Idrissa	NIGER	Directeur Général	Institut national de la statistique 182, Rue de la SIRBA B.P. 13 416 Niamey	Tél : (227) 20 72 35 60 Fax : (227) 20 72 21 74 E-mail : INS@INS.NE
17	NDIAYE Mam Siga	SENEGAL	Coordonnatrice de la Cellule de Programmation d'harmonisation de coordination Statistique et de Coopération Internationale	Agence nationale de la statistique et de la démographie B.P. 116 Dakar RP	Tél : (221) 33 869 21 39 Mob : (221) 77 655 85 33 /33 869 21 58 Fax (221) 33 824 36 15 E-mail : STATSENEGAL@ANSD.GOUV.SN MAMSIGA.NDIAYE@ANSD.SN
18	HAGGAR Ousman Abdoulaye	TCHAD	Directeur Général	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques B.P. 453 N'Djamena	Cel : (235) 91 91 20 27 / 66 31 04 29 Fax : (235) 22 52 66 13 E-mail : :ABDOULAYE_HAGGAR@YAHOO.FR

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
19	N'GUISSAN Kokou Yao	TOGO	Directeur Général	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques B.P. 118 Lomé	Tél : (228) 22 21 27 75 / 22 21 62 24 Mob : (228) 90 34 71 35 Fax : (228) 22 20 40 29 E-mail : DGSCN_TG@YAHOO.FR YNGUISSA@YAHOO.FR
20	COELHO Mario	SAO TOME	Représentant de la Directrice Générale	Institut National de la Statistique C.P. 256 Sao Tomé et Principe	Tél : (239) 224 18 54 Mob : (239) 991 1341 / 990768 Mail : MARIOCOELHO1957@OUTLOOK.PT
Au titre des membres cooptés					
21	BACHAR Brahim Adoum	Secrétariat Général	Point focal des agendas 2030 et 2063 de l'UA Direction Générale des Investissements Publics et Suivi et l'Evaluation	Ministère de l'Economie et de Planification de Développement	Tél : (00235) 66 26 27 87 Email : BACHAR_BRAHIM07@YAHOO.FR
22	KOUASSI Lucien	Direction Générale INS Côte d'Ivoire	Conseiller technique	B.P. V55 – Abidjan	Tél : (00225) 07 93 53 15 Email : KKOUASSI_LUCIEN@YAHOO.FR
Au titre des institutions d'intégration économique sous-régionales et Banques centrales des Etats membres					
23	YAGO Namaro	Commission UEMOA	Statisticien en chef p.i Centre statistique	B.P. 543 Ouagadougou	Tél : (226) 78 48 38 40 Email : NYAGO@UEMOA.INT
24	HAMANI MahamanTahir	BCEAO	Adjoint au Directeur des Statistiques	BP 3108 Dakar SENEGAL	Tél : (+221) 33 839 05 00 Fax : (221) 33 823 93 35 Email : MHAMANI@BCEAO.INT
24	GBANAMOU Georges	Banque centrale de la République de Guinée (BCRG)	Directeur des Statistiques et de la Balance des Paiements	BP 692 Conakry GUINEE	Tel : (224) 622 62 44 72 E-mail : GEORGES_GBANAMOU@YAHOO.F R

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
25	DICKO Djibril Abdou	CEDEAO	Assistant du Commissaire des Politiques Macroéconomiques	Abuja NIGERIA	Tél : +234 90 59 56 22 84 E-mail : DJIBRIL_DICKO@YAHOO.FR
Au titre des Etats, institutions et personnes invités					
26	FRANCOZ Dominique	Insee France	Chef de la Division Appui technique international	18, Boulevard Adolphe Pinard 75675 Paris Cedex 14 - France	Tél : (33) 01 41 17 53 01 Email : DOMINIQUE.FRANCOZ@INSEE.FR
27	TORELLI Constance	Insee France	Chargée de coopération à la Division appui technique international	18 Boulevard A. PINARD 75575 Paris – Cedex 14 France	Tél : (33) 1 41 17 52 54 Email : CONSTANCE.TORELLI@INSEE.FR
28	PETRAS Rudolphe	Secrétariat PARIS21	Coordonnateur de Programme Afrique	2, rue André-Pascal • 75775 Paris Cedex 16, France	Tel : 33 (0) 1 45 24 79 67 Mob: +33 6 46 12 22 84 Email RUDOLPHE.PETRAS@OECD.ORG
29	KOUADIO Kouassi Hugues	ENSEA	Directeur des études	08 BP 03 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE	Tél : (225) 22 44 08 42 / 22 48 32 11 Fax : (225) 22 44 39 88 E-mail : HKOUADIO@ENSEA.ED.CI / HUGUES.KOUADIO@ENSAE.ED.CI
30	TOURE Bocar	ENSAE- SENEGAL	Conseil technique du Directeur Général de l'ANSD	BP 45512 Dakar – Fan SENEGAL	Tél : (221) 33 825 15 19 Cél : (221) 77 455 82 18 E-mail : BOCAR.TOURE@ANSD.SN
31	MAMADOU ASNGAR Thierry	ISSEA	Directeur Général	BP 294 Yaoundé CAMEROUN	Tél : (237) 222 22 01 34 Fax : (237) 222 22 95 21 Email : TMAMAD07@YAHOO.FR

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
32	AKAM Evina	IFORD	Secrétaire Exécutif	B.P. 1556 – Yaoundé CAMEROUN	Tél : (237) 22 23 29 47 / 22 22 24 71 / (237) 77 98 60 08 Fax (237) 22 22 67 93 Email : EVINAAKAM@YAHOO.FR
33	WOROU-HOUNDEKON Rosaline	ENEAM	Directrice	ENEAM 03 B.P. 1079 Cotonou BENIN	Tél : (229) 96 34 27 22 Email : WOROUR@YAHOO.FR
34	DIOP Lamine	CESD-Statisticiens	Membre du Conseil d'administration	BP 45 442 Dakar Fann Sénégal	Tél : (221) 77 510 76 50 Email : LDIOPSEN@YAHOO.FR
Direction générale d'AFRISTAT					
35	VODOUNOU Cosme	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél : (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax : (223) 20 21 11 40 Email : COSME.VODOUNOU@AFRISTAT.ORG
36	NGUEMA MEYE Paul-Henri	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél : (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax : (223) 20 21 11 40 Email : PAUL-HENRI.NGUEMAMEYE@AFRISTAT.ORG